

Société | « La pauvreté se loge dans les interstices du visible » Didier Lallement, préfet de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine



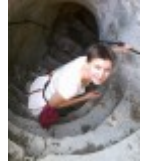
Responsables de CAF, travailleurs sociaux, représentants de PMI, conseillers en insertion professionnelle dans les missions locales... Tous les acteurs sociaux du territoire néo-aquitain étaient attendus, ce 19 décembre, à Science Po Bordeaux pour un temps de travail autour de thématiques diverses telles que « Enfance et droits essentiels des enfants », « jeunes » et « travail social ». En amont de ces ateliers, Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, a présenté dans le menu la stratégie pauvreté mise en œuvre par le ministère des Solidarités et de la Santé...

« La pauvreté n'est pas un mot théorique ». C'est en ces termes que Didier Lallement, préfet de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine, a débuté son allocution en ce mercredi 19 décembre devant un amphithéâtre noir de monde. Ce dernier a mis en avant le fait que « nous devons tous agir ensemble pour enrayer la pauvreté. Aujourd'hui, l'Etat n'est plus seul à agir. Tout est dans tout et chacun à sa responsabilité. Le Département, la Région, toutes les collectivités doivent être partie prenante dans cette lutte. »

Par cet après-midi d'échanges, le but était de « rendre visible l'invisible. A Bordeaux, la pauvreté ne se voit pas, car la ville est en perpétuelle construction. Mais parcourez quelques kilomètres et vous observerez une pauvreté logée dans les interstices du visible. » Afin d'étayer son propos Didier Lallement s'est arrêté sur le Lot-et-Garonne, département rural frontalier de la Gironde. Peuplé de 330 000 âmes, le 47 se révèle être le département le plus pauvre de Nouvelle-Aquitaine avec notamment un taux de pauvreté des familles monoparentales s'élevant à 34,8 % (contre 30,5 % en NA). Cette pauvreté grandissante est née d'« une incapacité collective à répondre aux demandes, selon Olivier Noblecourt, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté. Depuis plus de 20 ans, nos politiques publiques ne sont pas adaptées aux différentes pauvretés. Aujourd'hui, il est urgent de proposer une véritable politique en la matière. Le 13 septembre dernier, le Président de la République, Emmanuel Macron, a présenté sa stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Et pour l'élaborer, nous sommes partis de la parole des personnes concernées ». **Dans la Creuse, un enfant sur trois vit au sein d'un ménage pauvre** Cette stratégie met en avant cinq engagements de

l'Etat. Tout d'abord, l'égalité des chances dès les premiers pas dans le but de rompre la reproduction de la pauvreté. Parmi les mesures préconisées : un plan de formation et un nouveau référentiel pour 600 000 professionnels de la petite enfance pour favoriser le développement de l'enfant et l'apprentissage du langage avant l'entrée en maternelle. Deuxième engagement, la garantie au quotidien des droits fondamentaux des enfants. Aujourd'hui, dans la Creuse, un enfant sur trois vit dans un ménage pauvre. Aussi, certains d'entre eux partent le ventre vide à l'école. Des petits-déjeuners dans les territoires fragiles, des tarifs de cantine plus accessibles et des programmes d'accès à l'alimentation infantile seront ainsi mis en place. Le troisième engagement est la création d'un parcours de formation garanti pour tous les jeunes avec comme mesure phare une obligation de formation jusqu'à 18 ans. Quatrième engagement, vers des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité en revalorisant par exemple la prime d'activité et en garantissant à chacun l'accès à une complémentaire santé. Enfin, le cinquième et dernier engagement repose sur l'accompagnement de tous vers l'emploi en créant entre autres une « Garantie d'activité » combinant accompagnement social renforcé et insertion dans l'emploi pour 300 000 allocataires par an. Autre annonce faite pendant ce discours, la fin des sorties sèches des jeunes de l'ASE à l'atteinte de leur majorité, en articulant la protection offerte par les départements et les dispositifs de droit commun de l'Etat.

A l'issue de ces discours, tous les acteurs présents étaient invités à rejoindre des ateliers autour de thématiques diverses telles que « Enfance et droits essentiels des enfants », « Jeunes » et « Travail social »...



Sybillle Rousseau

Crédit Photo : SR

Publié sur aqui.fr le 20/12/2018

[Url de cet article](#)